Réseau wallon de Développement Rural

Séminaire
« Agriculture sociale »

Martelange, le 2 mai 2013

Avec le soutien de la Wallonie

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

1. Contexte et objectifs

Aujourd'hui, partout en Europe, l'agriculture sociale se (re)développe. En Wallonie également différentes initiatives voient le jour. Il est temps de faire le point sur ce secteur d'activités méconnu et le mettre en perspective une évolution du secteur agricole qui constitue une réponse à des demandes sociétales bien actuelles. Pour ce faire, 3 objectifs avaient été assignés à ce séminaire organisé le 2 mai dernier à Martelange par le RwDR en partenariat avec le GAL Haute Sûre Forêt d'Anlier (HSFA) et l'Asinerie de l'O :

- Présenter les résultats du projet pilote « Fermes d'insertion sociale » mis en œuvre par le GAL Haute Sûre Forêt d'Anlier;
- Prendre connaissance des politiques et dispositifs mis en œuvre en Flandre en matière d'accueil social à la ferme
- Favoriser l'échange et le dialogue entre agriculteurs, acteurs locaux, institutions sociales et pouvoirs publics impliqués dans le domaine de l'agriculture sociale et à terme formuler des recommandations institutionnelles afin de promouvoir le développement de ce secteur.

2. Accueil et introduction de la journée par Françoise Erneux, Présidente du GAL HSFA.

« Mesdames et Messieurs,
A vous tous en vos titres et qualités,
Chers amis,

De tout temps, l'agriculteur a joué un rôle social dans le monde rural, par tradition, mais aussi par besoin. Par son activité, il créait du lien au sein du village et dans ses environs. Les personnes venaient s'approvisionner directement à la ferme. Les jeunes du village venaient aider à la belle saison, lorsque venait le temps de la moisson, et des moments de convivialité et d'échange de « coup de main » se créaient naturellement dans ce contexte. Il n'était pas rare de croiser des personnes « différentes », porteuses d'un handicap, qui trouvaient dans ce milieu une place et une utilité dans la société. Ce temps n'est pas si loin, et l'on peut encore trouver des endroits qui fonctionnent comme cela. Mais ils deviennent de plus en plus rares. La ruralité a changé : mécanisation croissante de l'agriculture, augmentation de la charge de travail et des dimensions des exploitations et des pressions économiques ; exode de la population vers le monde urbain ; diminution de la proportion des agriculteurs et augmentation du nombre d'employés dans le secteur tertiaire (des services) ; perte du contact entre l'agriculteur et le consommateur par l'industrialisation des productions et la commercialisation des produits via des circuits longs, … La place de l'agriculture dans la société évolue, s'efface, et est relayée au second plan, à coup de soi-disant progrès et profits.

Et pourtant… Dans le contexte mouvant du début du 21° siècle, où le temps court et où l'on court après le temps, certains contemporains crient leurs besoins de s'arrêter, de retourner aux sources, de reprendre contact avec la nature, avec ces producteurs qui connaissent la terre et les saisons, de

prendre le temps de la rencontre». (Extrait de « Agriculture et social : une alliance qui a du sens ! Les fermes d'Insertion Sociale – Guide pour un accueil en ferme réussi » – GALHSFA – juin 2013)

Les projets qui vont vous être présentés aujourd'hui invitent justement à la rencontre. Celle de deux mondes : l'agriculture et le social.

Cette journée se veut aussi être une rencontre d'idées, de personnes, de partenaires, de pistes pour construire l'avenir. Gageons que les échanges soient nombreux et constructifs.

Merci à Koen Wellemans et à Willem Rombaut, nos partenaires flamands. Vous avez joué un rôle capital dans la naissance du projet Fermes d'Insertion Sociale au sein de notre GAL. Merci à vous d'avoir fait le déplacement aujourd'hui pour nous permettre de vous présenter nos réalisations.

Merci aussi à l'équipe de l'Asinerie de l'O, et en particulier à Maïthé Sondag, qui nous recevra cette après-midi pour une visite de terrain dans un contexte encore différent de celui expérimenté au sein du GAL.

Merci à Accueil Champêtre en Wallonie d'être là aujourd'hui, et souhaitons-le, demain, pour reprendre le flambeau et permettre à l'agriculture sociale de se développer en Wallonie, sous diverses formes.

L'équipe du GAL tient également à remercier très chaleureusement la Cellule d'Animation du Réseau Rural, et en particulier à Xavier Delmon, qui nous a proposé d'organiser ce séminaire dans le cadre des activités du Réseau, et, par son professionnalisme, a donné l'impulsion nécessaire et rendu cette journée possible.

Enfin, je tiens à remercier les Autorités du programme Leader, l'Europe et le Service Public Wallon, les 6 communes du GAL, tant pour le soutien financier apporté au projet, que pour leur confiance dans nos projets.

Merci pour votre présence et permettez-moi de vous souhaiter une très bonne journée à toutes et tous. »

3. **Pourquoi organiser un séminaire sur le thème de l'agriculture sociale en Wallonie et en Europe ?** Valérie Mayérus (Accueil Champêtre en Wallonie) et Xavier Delmon, CAR

Les sociétés rurales ont toujours été parties prenantes d'actions en faveur de la solidarité et de l'inclusion sociale. Un nombre croissant de pratiques agricoles sociales visent à soutenir les personnes défavorisées au sein des communautés locales. C'est un phénomène rencontré au sein des États membres de l'UE. Parler d'agriculture sociale, c'est avant tout parler d'innovation sociale

Parmi les motivations du RwDR et ses membres ayant motiver l'organisation ce séminaire :

- Une demande sociétale de plus en plus forte (institutions ou individus) d'accueil en ferme pour différents publics fragilisés (jeunes, personnes souffrant d'addiction, handicapés, personnes âgées)
- La volonté d'une part croissante d'agriculteurs de diversifier leur activité, d'approcher la multifonctionnalité sous différentes formes (fermes pédagogiques, gîte et chambres d'hôte, fermes de ressourcement et de soins, etc.). A titre d'exemple, à ce jour au moins 20 fermes du réseau Accueil Champêtre en Wallonie organisent un accueil de type social, de manière informelle mais régulière.
- Depuis quelques années, l'agriculture sociale a attiré l'intérêt d'un nombre croissant de partenaires, ce qui indique une compréhension croissante du rôle potentiel des ressources agricoles et rurales comme facteur pour améliorer le bien-être social, mental et physique des personnes. Néanmoins, ces expériences sont encore pour la plupart inconnues.
- Le projet « Fermes d'insertion sociale », expérience pilote mené en Wallonie par le GAL

HSFA a produit ses premières conclusions. Il est important aujourd'hui de mettre celles-ci en vis-à-vis d'autres pratiques, notamment flamande

La volonté de créer une offre d'accueil social en ferme est bien là. Mais il n'existe pas, actuellement en Wallonie, d'encadrement adéquat pour fournir un cadre de qualité permettant soutenir le développement de ce type d'activité.

D'un point de vue historique, il convient dès lors de se rappeler que les fermes avaient toutes une fonction sociale : emploi de personnes peu qualifiées ou handicapées du voisinage.

Mais quels sont les bénéfices potentiels, pour différents publics cibles, d'un accueil en ferme, d'une participation à la vie de la ferme ?

Ils sont nombreux. Pour les personnes accueillies :

- En premier lieu, une exploitation agricole offre d'un environnement sain, (nature, rythme de vie, interaction avec les animaux, alimentation, travail physique, etc.) propice à l'accueil de personnes en difficulté/fragilisées. Il s'agit d'un vrai cadre de vie séquencé par des rythmes naturels qui permet de retrouver des repères pour la personne accueillie;
- Une exploitation agricole offre une large gamme d'activités structurantes (avoir un rythme de vie, un horaire, un rendez-vous à un endroit et à un moment précis) permettant aux personnes en décrochage scolaire ou en réinsertion sociale de retrouver un rythme de vie ;
- La grande variété des tâches à réaliser dans une ferme permet de proposer des tâches adaptées aux possibilités de chaque personne accueillie ;
- De nombreuses tâches à la ferme (par exemple nourrir les animaux, nettoyer les boxes) sont concrètes, valorisantes et motivantes. Elles ont un résultat directement visible/concret et participe à l'estime/respect de soi (valorisation/responsabilisation). Elles favorisent l'implication et le sens des responsabilités pour une large gamme de personnes;
- Le contact avec les animaux est bénéfique et a des effets apaisants reconnus (cf. nombreuses études démontrant le bénéfice des contacts avec les animaux et la nature) ;
- L'agriculteur étant présent de manière permanente sur son exploitation, l'accueil à la ferme peut se répéter de manière régulière (une fois/semaine, une fois/mois). Impact plus important, facteur de stabilité, sécurisant;

- L'exploitation agricole, de par sa taille (capacité d'accueil limité), offre un contexte de proximité, à taille humaine et sécurisant, favorisant le lien social et l'interaction, que les institutions ne peuvent offrir
- L'agriculteur peut servir de modèle de vie (organisation, gestion, rythme des activités, horaires de travail, vie familiale) pour les personnes fragilisées, déstructurées.

Et pour l'agriculteur ?

- L'accueil à la ferme est par essence local. Il renforce le tissu social de nos zones rurales ;
- En accompagnement de la tendance actuelle d'un « retour à la terre » l'agriculture sociale constitue un moyen de sensibiliser les personnes accueillies, leurs parents et structures d'accompagnement aux réalités agricoles, à la transmission de dimensions/valeurs intrinsèques au monde agricole ;
- l'agriculteur aujourd'hui est parfois isolé et l'arrivée d'une personne extérieure crée un contact social pour lui aussi. Ce n'est pas une aide à sens unique, mais un win-win;

Au rayon des difficultés, il faut pointer que ce type d'activité demande une grande disponibilité et des compétences particulières selon les publics accueillis.

Et en Europe ?

Aujourd'hui en Europe, l'agriculture sociale se développe fortement. Dans certains pays de l'est, c'est une tradition. En Hollande, plus de 1.000 fermes de soins existent. Elles accueillent plus de 15.000 par an. L'Irlande, le Royaume Uni, l'Italie, etc. et la Flandre, dont nous allons découvrir les expériences, développe également depuis plusieurs années des activités dans ce domaine (Cfr. bibliographie « agriculture sociale » produite par le RwDR.)

Enjeux :

Parmi les enjeux évoqués lors de ce séminaire, nous pouvons pointer que :

- L'agriculture sociale constitue sans doute une voie permettant de retrouver la fonction sociale des exploitations agricoles et réinsérer les exploitations agricoles dans le tissu social local. C'est une piste, comme d'autre, à explorer pour modifier la perception de l'agriculture aujourd'hui dans la société, en participant au rapprochement et au dialogue ville-campagne ;
- L'agriculture sociale constitue une opportunité de diversification économique dans le cadre d'une multifonctionnalité de l'agriculture susceptible de contribuer à satisfaire plusieurs objectifs de la société à la fois ;
- L'agriculture sociale constitue une opportunité pour certains agriculteurs de sortir de leur isolement, de créer de nouvelle forme d'entrepreneuriat, de créer de l'emploi là où on ne l'attend pas (cas hollandais), de créer des mises en réseau et des partenariats innovants entre exploitations agricoles et institutions spécialisés dans le domaine social ;
- L'agriculture sociale constitue une réponse à des demandes sociétales bien actuelles (opportunités)

4. **Présentation du projet « Fermes sociales » mis en œuvre par le GAL HSFA –** Laetitia Stilmant

Qu'est-ce qu'une ferme d'insertion sociale ? C'est avant tout une exploitation agricole « ordinaire», mais dont l'exploitant souhaite lui donne une dimension complémentaire en l'ouvrant à l'accueil de personnes fragilisées (accueil de jeunes en institution, accueil de personnes handicapées). Quel travail (partagé) peut être réalisée durant l'accueil ? Il s'agit de la réalisation de petites tâches, accompagné de l'agriculteur : paillage, nettoyage de box, préparation et distribution de ration alimentaire, entretien d'espace vert, nourrissage jeunes animaux, etc. Bref une multitude de tâches est possible.

Point communs des personnes accueillies en ferme dans le cadre du projet : personnes en lien avec les institutions sociales du territoire, tous secteurs social confondus. Puisque c'est projet pilote, pas de barrière au départ : projet ouvert à l'ensemble des institution des six communes du territoire afin qu'elles rejoignent le projet et teste la formule. Néanmoins, dans le concret, la majorité des accueils vécus viennent du secteur de la personne handicapée mentale et du secteur encadrant les jeunes hébergées hors de leur milieu de vie familial.

Naissance du projet : en 2007, interpellation d'un agriculteur de la région de Bastogne qui connaissait le contexte flamand d'accueil social en ferme. S'il souhaitait se lancer dans ce type d'aventure, de quel accompagnement pouvait-il bénéficier ? Quelles sont les responsabilités et protections possibles ?

- ⇨ Projet lancé en 2009 par le GAL Haute Sûre Forêt d'Anlier, élaboré sur base des réalités sociales et agricoles de la région (Bastogne, Vaux-sur-Sûre, Léglise, Habay, Martelange, Fauvillers)

Options choisies pour le cadre d'accueil : définies et réfléchis avec les agriculteurs et partenaires (FRW, ACW) en s'inspirant de l'expérience des partenaires flamands. Projet pilote au départ basé sur les conditions existantes du territoire du GAL HSFA il doit être maintenant confronté à d'autres pratiques afin de définir progressivement un cadre pour l'agriculture sociale en Wallonie. ACW souhaite aujourd'hui prendre le relais afin d'accompagner les agriculteurs en demande sur ce thème et leur offrir un mode de fonctionnement et un cadre de référence élargit à la Wallonie pour ce type d'activités.

- ⇨ visionnage du film (http://www.parcnaturel.be/fr/videos.html?allMovie-video=ANDpJlt-HOY&IDC=271

Sur base de l'expérience du projet « fermes d'insertion sociale », nous pouvons relever plusieurs bénéfices. Plusieurs apports de l 'agriculture sociale aux uns et aux autres peuvent être énumérés :

Du côté de l'agriculteur, tous ont le sentiment d'avoir apporter un supplément d'âme à leur exploitation. L'accueil d'une personne, même lourdement handicapée, apporte de la légèreté dans son quotidien. *« Je vis autre chose, je partage mon métier, je prends le temps de redécouvrir mon métier et mes taches quotidiennes différemment, parce qu'elles sont partagées ». « Je sors de la routine, je ne suis pas tout seul et je partage ma passion, je transmet des valeurs »*. Voilà ce qui revient souvent dans le discours des agriculteurs qui ont participé au projet
La motivation, ce sont des relations sociales qui se créent, à plus forte raison pour les agriculteurs isolés, c'est ce qu'ils recherchaient.
Si c'est famille d'agriculteurs qui accueille, l'accueil a des répercussions sur les équilibres familiaux : ca donne des nouveaux repères aux enfants, on découvre d'autres réalité sociales et inversement, pour la personne accueillie ça donne de nouveaux repères => Partage de valeurs et interactions sociales, transmission de la valeur du travail par l'agriculteur. C'est fondamental de partager ces dimensions avec la personne accueillie.
Mais ce n'est pas donné à tous les agriculteurs de se lancer dans ce type d'activité

Pour les personnes qui vivent en institutions, l'accueil en ferme, c'est une bouffée d'air. Le fait d'être dans le réalité et le concret, c'est valorisant. Etre hors de l'institution, dans la réalité est source d'épanouissement.
Le contact à l'animal et à la terre a un bienfait sur l'homme, des effets physiologiques (diminution du rythme cardiaque de la pression artérielle) => impact sur le bien-être de la personne.
Il s'agit également de stimulation des capacités physique et intellectuelle chez la personne accueillie, qui contribue à son autonomie future.
Souvent la personne quand l'accueil est positif ; revient à l'institution transformée (systémique)

Du côté de l'institution sociale, ce qu'elle vise c'est l'épanouissement de la personne. Mais ce n'est pas toujours facile, financièrement et humainement d'offrir des activités enrichissantes à leur bénéficiaires. C'est souvent la politique de la débrouille qui prévaut. Une aide individuelle avec de un tel objectif pédagogique demande énormément de la part des institutions
Les bénéfices de l'accueil en ferme sont donc assez larges

Cadre du projet
Comment avons nous fonctionné ? Solutions choisies avec les acteurs de terrain et le groupe de travail => 3 points : cadre économique, cadre humain et cadre juridique/administratif

Cadre économique : dans le projet tel qu'il est pensé, il ne s'agit pas de travail au sens de la loi, donc pas de rémunération de la part de l'agriculteur ou de la part de la personne accueillie. C'est l'optique choisie par le GT, par crainte de voir des relations dénaturées se développer. Point de vue notamment les agriculteurs (mais demande de la disponibilité et du temps de la part de l'agriculteur). Mais avec le temps ca peut être une aide réelle et un gain de temps
Il y certainement des retombées économiques indirectes : remise sur les rails de jeunes en décrochage scolaire, future insertion socio-éco ou lutte contre la démotivation d'agriculteurs = retrouvent le goût /motivation vis-à-vis de leur métier. Pour le secteur réinsertion socioprofessionnelle (EFT), l'accueil en ferme de leurs usagers permet de retrouver du rythme dans un parcours d'insertion

Cadre juridique : la grosse préoccupation ici concerne la question du risque. Que se passe-t-il s'il y a accident ?
En début de projet, le GAL a commandé étude auprès d'un avocat afin de déterminer les couvertures nécessaires : en résumé, la RC exploitation de l'exploitant ne suffit pas pour couvrir l'accueil et l'assurance de l'institution ne suffit pas non plus => nécessité donc de souscrire deux polices complémentaires => extension de la RC de l'exploitants pour couvrir tous les dommages matériels qui pourraient être causés par la personne accueillie et une police assurance type-loi qui va couvrir la personne accueillie si elle se blesse ou si elle blesse quelqu'un. Dans la majorité des cas les RC exploitation et celle de l'institution ne suffisent pas (montant couverts et types de dommage)

Cadre humain : nécessité d'un coordinateur. Le projet va se terminer fin 2013. Le GT considère essentiel le rôle du coordinateur : réflexion du projet du côté de l'agriculteur et de l'institution : quelles tâches ai-je à proposer ? Avec quel type de public ai-je envie de fonctionner ou avec lequel je ne me sent pas à l'aise ? Ma famille est-elle au clair avec ma volonté d'accueillir une personne fragilisée ? Quelle disponibilité en temps puis-je offrir ? Toutes ces dimensions doivent être partagée, discutées, évaluées.

Et du côté des institutions, il faut mesurer la responsabilité que l'on prend en se lançant dans ce type de projet. L'agriculteur n'est pas un professionnel de l'accueil. L'institution doit être joignable durant l'accueil, et être là pour donner les base de l'accueil, les besoins de la personnes, ses limites, évaluer l'adaptation des tâches. C'est essentiel à la réussite du projet d'accueil.
Le coordinateur va définir ce cadre et s'y tenir. Important de remettre les gens autour de la table si conflit, relations fragilisées, etc. Dans les fait, rencontre d'évaluation après 3 jours d'accueil et éventuellement réorganisation, supervision à la demande pour validation de la manière

Comment se formalise un accueil ? Il existe convention de partenariat, co-rédigé avec l'avocat (définition des responsabilité, identité des parties prenantes, qui fait quoi, règles de sécurité, déplacement, horaire, assurances, etc.). C'est un document important pour rappeler les engagements mutuels pris. L'agri-aidant est considéré comme un bénévole, mais la législation en matière de sécurité (au travail) est identique.
Il convient d'être attentif à préserver les droits de la personne accueillie (statut AWIP, etc.)
Coût des assurances : 90 € et couverture biens matériels : 200 € si individuel et 100 € si mutualisé.
A ce jour, dans le cadre du projet mené par le GAL HSFA, 10 personnes ont été accueillies par 9 agriculteurs. C'est un projet pilote. Nécessité aujourd'hui de fixer un cadre légal permettant l'accueil avec toutes les garanties nécessaires pour l'ensemble du territoire wallon.

5. Présentation du secteur de l'agriculture sociale en Flandre

5.1 **Un cadre légal pour les soins à la ferme,** par Koen Wellemans, Réseau flamand de Développement rural

Avant tout, l'agriculture sociale est à replacer dans le contexte d'une réflexion ayant pour cadre l'agriculture durable (cf. Agenda 2000) => 3 piliers écologique, économique et social. Souvent le pilier écologique est souligné (éco conditionnalité, MAE, etc.), tandis que le pilier sociale est négligé comme pilier essentiel par rapport aux deux autres.

Or l'aspect social est de plus en plus important pour l'agriculteur, tant pour lui même que pour la société. Il lui faut illustrer les bénéfices que génèrent ses activités pour l'environnement, la société en réponse à l'image négative qu'il peut avoir.

Dans les années 2000, en Flandre, on a inventorier les aspects sociaux réalisables par l'agriculteur (informel) en s'inspirant de l'expérience des Pays-Bas => étude portant sur les fermes pratiquant les soins à la ferme de manière informelle, les formes de coopération existantes, les bonnes pratiques, les goulot d'étranglement afin de pouvoir fournir un avis à aux pouvoirs publics. Résultats : dans les années 2000, peu de fermes (<50) en Flandre pratiquaient l'agriculture sociale. Elles étaient de plus très dispersées et montraient un caractère peu organisé.

3 sortes de situation était relevées: institutions ayant une ferme entre ses murs, ferme dépendants d'une institution et troisièmement ferme indépendante qui développe des relation avec une institution de manière discontinue ou continu. C'est cette troisième catégorie la plus intéressant

Ces premiers constats nécessitaient plus d'informations : les fermes et les institutions étaient-elles intéressées par le développement de ce secteur ?
Comment favoriser le contact entre l'une et l'autre ?
Comment apprendre les soins à la ferme ?

Une deuxième série de dimensions importantes a été étudiée, car il existait beaucoup de « zones grises » :

- Pratique-t-on des soins formels ou informels ? (tendance aux soins informels aujourd'hui en Flandre alors qu'aux Pays-Bas se sont des soins formels qui sont pratiqués)
- Quel est le statut d'une ferme sociale ? Est-ce une institution ou une ferme ?
- Autre question : les assurances. En cas de malheur… que se passe-t-il ?
- Rôle de l'agriculteur ? Rôle de l'institution ?
- Est-il possible de fournir une compensation à l'agriculteur pour les temps consacré à l'accueil, sa préparation, etc. ?

Comment éliminer ces goulots d'étranglement identifiés ?

- Mettre les soins à la ferme « en scène »
- Elaborer un statut social pour les fermes sociales
- Donner une définition aux soins
- Etablir une convention

a) **Mise en scène des soins à la ferme** via la formation, entre 2001 et 2005, afin de faire connaître les soins à la fermes aux agriculteurs et aux institutions (projets de démonstration financés par les pouvoirs publics (PDR)), via des cours et des réunions régionales afin de

diffuser et provoquer les rencontres et la mise en réseau d'acteurs pour favoriser l'émergence de projet d'accueil social en ferme

Participation/coopération au forum international Community of pratice farming for health => organisation informelle d'échange de bonnes pratiques => échange d'idées, études scientifiques internationales => http://farmingforhealth.wordpress.com/

Fondation en 2004 de l' Asbl « Steunpunt Groene Zorg », chargée de développer l'agriculture sociale en Flandre (connaissance de la matière et du secteur agricole et des aspects sociaux => intermédiaire qui peut faire se rencontre l'agriculteur et l'institution pour améliore la qualité de l'accueil en ferme te renforcer la qualité des projet réalisés sur ce thème

b) **Statut social :** Comment considérer les activités de la personne accueillie … est-ce du travail ? Les activités de la personne ne doivent pas être considérées comme du travail. De plus, l'agriculteur investit du temps (préparation et accompagnement). Dans le cadre des activités réalisées dans le cadre des soins à la ferme, accord obtenu de la part du SPF : Activités dans le cadre des soins à la ferme ne sont PAS DU TRAVAIL et la convention entre l'agriculteur et l'institution en constitue la preuve

c) **Définition des soins à la ferme :**

- Liste non exhaustive de soins informels, non thérapeutiques
- Demandent une attention individuelle
- Permet d'être en contact avec des animaux
- Permet de suivre un rythme de vie structuré
- Permet d'apprendre les valeurs sociales
- Permet d'exécuter des tâches simples et répétitives
- Permet de développer une méthode de travail
- Permet d'être dans un environ vert
- Permet de se trouver dans un endroit sûr

d) **La convention « zorgboerderij-overeenkomst » -** document ou se trouvent tous les accords entre l'agriculteur, l'institution et la personne accueillie en matière de :

- Responsabilités
- Assurances
- Aspects financiers (p.ex. repas, boissons, …)
- Le suivi par l'institution

Concernant les soins à la ferme pour la personne accueillie :
- Les périodes prévues
- Les types de tâches à faire / à ne pas faire (l'agriculteur n'est pas un thérapeute)
- Les éléments d'attention par rapport au client

Assurances (importance que les deux parties aient tout prévues en matière d'assurance)
- Qu' est-ce qui se passe en cas d'accidents
- Dégâts, accidents de personnes, incendie, …
- Bien s'assurer que tout est assuré
- Les dégâts causés par l'agriculteur envers le client
- Les dégâts causés par le client envers d'autres personnes

Le fait d'avoir souscrit une assurance Responsabilité Civile pour la ferme, avec notation explicite des activités de ferme sociale, constitue une condition pour obtenir une subvention pour soins à la ferme

Subvention

Depuis décembre 2005, une subvention pour soins à la ferme existe en Flandre. Initiative de 3 ministres ayant leur mot à dire en matière de qualité des soins: Agriculture, Bien-Être et Éducation. La subvention est une subvention de diversification pour l'agriculteur prévue pour compenser le temps investi dans la préparation des tâches et l'accompagnement du client. Qui peut prétendre à cette subvention ? Les agriculteurs à titre principal (> 50 % du temps employé , > 35 % du revenu) qui offrent des soins informels à la ferme

La subvention pour soins à la ferme implique une coopération de la ferme avec :

- Une institution, reconnu par le Gouvernement Flamand (garantie de qualité de l'accueil social)
- Un CLB (centre d' accompagnement social d'élèves)
- Un centre Gouvernemental d'aide à la jeunesse
- Un centre spécifique reconnu par les ministres

Il est également possible de demande une reconnaissance spécifique au delà des trois cas ci-dessus. Accueil social à la ferme (contrôle de la qualité des prestations)

Pour recevoir la subvention:

- Convention « zorgboerderij-overeenkomst » avec l'institution
- Assurance Responsabilité Civile adapté aux soins à la ferme
- Ne peut pas avoir plus de 3 clients au même moment (respect de l'aspect individuel et garantir la qualité de l'accueil
- Formulaire trimestriel pour enregistrement des activités
- Hauteur de la subvention : 20 euro par période de 3 heures avec Max 40 euro par jour par agriculteur

Evolution des subventions en Flandre

Année	Nombre d'agriculteurs	Subventions (euro)
2006	89	200 000
2007	207	450 000
2008	321	700 000
2009	324	900 000
2010	397	1 100 000
2011	403	1 300 000
2012	407	1 300 000

Rôle du PDR dans le contexte de l'accueil social en ferme

- Projets de démonstration : Exemples de bonnes pratiques organisé pour les agriculteurs et les institutions
- Formation : Cours et tables rondes
- Projets provinciaux : Amélioration de la qualité
- Subvention aux agriculteurs (seulement en 2006)

A partir de 2007 , subvention 100% régionale

5.2 **Rôle de Steunpunt Groene Zorg dans le secteur du «Soins verts» en Flandre** par Willem Rombaut

«**Soins verts» signifient** l'activation (rendre actif, faire quelque chose), **bénévole** et **assistée (assistance professionnelle)**, de personnes vulnérables dans un environnement peuplé **d'animaux et/ou de plantes (aspects verts)**.

Steunpunt Groene Zorg est un centre de soutien pour tout ce qui est 'Green Care' en Flandre. C'est une Asbl crée au sein du Boerenbond (aspect important pour faire le lien entre domaine agricole et domaine social) qui se préoccupe en particulier de la dimension « Green Care » au sein des exploitations agricoles. Le concept « Green Care » étant plus large que celui des fermes sociales (gestion de la nature, etc.)
Steunpunt Groene Zorg a deux objectifs principaux : la création d'un cadre qui garantit

la qualité de l'accueil en ferme sociale, l'assistance aux fermes d'insertion sociale et deuxièmement réunir l'offre et la demande des fermes sociales.

Cadre qualitatif de référence :
3 parties prenantes du système qui garantit l'équilibre (chacun à son importance) et qui garantit qu'il n'y a pas d'abus de la part de l'une des parties. Car les motivations pourraient ne pas être nobles :

- Patient préférant aller à la ferme plutôt que de rester en prison, sans pour autant qu'il y ai une motivation positive derrière.
- L'accueil en ferme peut être une bonne occasion d'avoir de la main d'œuvre bon marché
- et enfin, les service sociaux qui travaillent avec des personnes au comportement social compliqué pourraient s'en « débarrasser » via l'accueil en ferme ou quand on a pas beaucoup de personnel (placement).

Ce point de départ (dangers potentiels) a été utilisé pour construire le cadre qualitatif.

Eléments pour un cadre qualitatif

- Une bonne motivation indispensable
- La coopération avec une ferme sociale n'est qu'une facette du trajet d'assistance. Le service social est un partenaire responsable pour informer et assister l'agriculteur dans son rôle d'agriculteur. Le service social a également pour rôle de déterminer qui est susceptible d'être accueilli.
- A la ferme il n'y a que le fermier. Il n'y a pas d'assistance sociale professionnelle, c'est une condition pour la qualité de l'accueil (environnement naturel sans assistance). Il est important que l'agriculteur soit un vrai agriculteur et non un éducateur.
- La petite dimension assure une attention individuelle et une intégration dans la vie quotidienne et réelle.

Deuxième partie du cadre qualitatif : la convention

- La législation sociale: Il s'agit d'un travail non-rémunéré (ce n'est pas un contrat de travail. C'est explicité dans la convention), le service social sauvegarde les droits sociaux de son usager (allocations doivent être conservées)
- Le plan d'assistance: Comment le service social va assister la coopération? Comment va se faire l'introduction à la ferme ? Quels sont les moments d'évaluation ? Qu'attend t-on de l'agriculteur ?
- Description de la réalisation pratique: l'horaire, les activités, les repas, les vêtements, …
- L'assurance (chaque situation est différente d'une exploitation à l'autre et doit être vérifiée)
- Les règles de la maison

Autre dimension du cadre qualitatifs : la formation

- L'organisation des réunions de formation: pour les fermiers, les professionnels du secteur social
- La rédaction d'un guide de qualité (2007) et de brochures (ct agir avec l'info confidentielle, assurances
- Des contributions rédactionnelles dans des magazines spécialisés des secteurs concernés
- L'information via le site web www.groenezorg.be et par magazine électronique (4.000 destinataires)

Réunion de l'offre et de la demande : organisé au niveau des provinces. Dans chaque province, une personne à mi-temps chargée de :

- Inventorier les agriculteurs qui veulent accueillir des personnes vulnérables

- Examiner les demandes des services sociaux pour une ferme sociale
- Assister le processus de l'intégration dans la ferme et la rédaction de la convention

Offre des fermes sociales

- Inventorier les agriculteurs qui veulent accueillir des personnes vulnérables
- Visite de la ferme: enquêter par rapport à la motivation, la perspective et la capacité d'accueil
- Déterminer, pour chaque ferme, le groupe-cible et le genre de l'activité (activité de jour, time-out, expérience, trajet vers l'emploi)

Tous les secteurs sont représentés :

- L' élevage
- L' horticulture
- Le producteur de fruit
- L' exploitation laitière
- L' arboriculture
- Le haras

Les agriculteurs professionnels ne sont pas les seuls à accueillir des personnes vulnérables. D'autres structure (agriculteurs amateurs, aménagement de jardins, centres équestres, métiers verts, etc.) qui offrent également des possibilités d'accueil bénéficient également de subvention

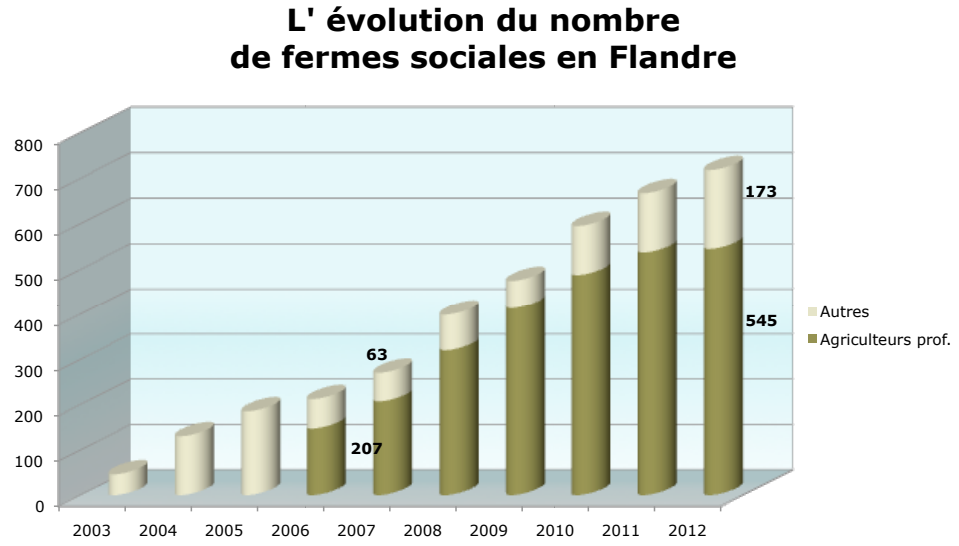

Fin 2012, la Flandre comptait plus de 700 fermes sociales. La création d'une subvention à favoriser la création de fermes sociales, tout comme la création du Steunpunt Groene Zorg.

Quelques caractéristiques de la demande en fermes sociales :

Des secteurs différents :

- Des groupes et des individus
- Des jeunes et des adultes
- La fréquence varie : 0,5j/15j – 7j/7j
- Rarement des enfants (difficultés d'accueil)

Secteurs demandeurs d'un accueil en fermes sociales : 45% viennent de l'enseignement et du secteur de l'aide à la jeunesse (15%) pour de courts séjours. Les autres (personnes handicapées, santé mentale, etc.) restent plus longtemps

Formalisation de la demande émanant des services sociaux et processus :

- Questionnaire d'inscription à remplir. => analyse par Steunpunt Groene Zorg, enquête auprès des fermes disponible, confrontation de l'offre et de la demande avec vérification des possibilités d'accueil en ferme.
- Préparation d'une première rencontre si ok. La collaboration débute par une information complète confidentielle (que faut-il savoir de la personne accueillie, comportement, etc.)
- Signature de la convention

Analyse SWOT de l'agriculture sociale

Forces	**Faiblesses**
Relation à échelle humaine, caractère familiale Diversité des tâches offertes, des contextes des fermes sociales, des personnes accueillantes La participation à la vie économique qui donne de la valeur au système et offre une satisfaction Service (Steunpunt Groene Zorg) neutre qui supporte et garantie un cadre, et gratuit pour le secteur social Renforcement d'une image positive de l'agriculture	Distance physique pour atteindre la ferme Typologie limitée de structure d'accueil (très petit groupe uniquement, or demande pour groupes plus importants) Fausses motivations: système d'accueil à bon compte pour les services sociaux, travailleur bon marché pour l'agriculteur, etc. Nécessité d'obtenir l'information élémentaire versus respect de la vie privée Système tripartite = obstruction pour l'usager Tous les services sociaux n'ont pas le temps ni la capacité pour intégrer et suivre le trajet d'assistance, car secteur social pas toujours outillé pour un suivi qualitatif.
Opportunités	**Menaces**
L'intégration des soins dans la société Diversification sociale de l'agriculture Les qualités d'un entourage 'vert' Les qualités du secteur privé	Le financement d'un service (pas de financement structurel uniquement du niveau des province et soutien du Boerenbond) N'est pas une diversification économique pour le moment. Le budget des subventions est limité Comment financer les initiatives des particuliers? Valorisation financière de l'agri-aidant ? Plusieurs domaines de la gestion concernés = compétences fragmentées

Questions de clarification et débat :

La subvention n'est pas la motivation qui pousse l'agriculteur à s'investir dans des activités sociales. Le fait de limiter le nombre de personnes accueillies limite l'intérêt financier de l'accueil
En Flandre, c'est l'agriculteur qui paye l'assurance liée à l'accueil (incorporé dans l'assurance pour dommage au tiers).

Le GAL HSFA est en train de produire un guide de bonne pratique élaboré sur base l'expérience du projet pilote « Fermes d'insertion sociale » => matériel à diffuser. Des documents similaires sont

produits en Flandre, notamment par Steunpunt Groene Zorg. Il est important de compléter/échanger sur les expériences entre Wallonie et Flandre.
En Flandre, 44% des demandes introduits par l'enseignement traditionnel (décrochage scolaire, accueil de personnes en difficulté, etc. > < fermes pédagogique

Echelon provincial adéquat pour superviser les fermes sociales ? Proximité suffisante c'est un bon niveau en Flandre pour réunir l'offre et la demande. Un mi-temps ((30.000 euros/an) par province suffit. Mission pour les services agricoles provinciaux en Wallonie?
Faut-il nécessaire que l'offre et la demande passe par l'Asbl : mais pas d'obligation, mais compétences disponibles
Il est primordial se donner les moyens de réussir l'accueil (mieux comprendre ce que représente l'accueil d'une personne fragilisée => investissement essentiel, condition de réussite (on découvre). Nécessite de recadrage quelque fois, besoin d'un n° de téléphone ou appeler en cas de problème
L'accueil en ferme sociale, c'est la confrontation de deux cultures : deux mondes (agriculteur et monde du bien être et des institutions sociales) avec deux langages, deux attitudes => l'apprentissage n'est pas simple, d'où l'importance du schéma tripartite des partie prenantes.

Pourquoi ne pas accueillir des personnes dépressives sans pour autant passer par une institution ? Ca aurait du sens. Les institutions donne des garanties aussi pour accompagner l'agriculteur dans l'adaptation du travail aux besoins de la personne accueillie, à ses difficultés, ses capacités. Ouvrir le cadre n'est pas évident. Il faut prévenir les difficultés qui peuvent se présenter.
Il est également important d'évaluer l'intérêt pour la personne handicapé, le jeune d'être accueilli. Une institution reste capable de le faire. Importance de pouvoir quantifier le bien-être des personnes accueillies en ferme pour promouvoir l'accueil en ferme sociale. Mais attention à l'appel d'air que cela pourrait provoqué, plus manque de moyens. Séduction du projet, motivation de l'institution => importance que ce soit le projet de la personne avant tout.
Accueil individualisé => repères pour la personne accueillie.
La perversion de la subvention ? Mauvaise raison pour se lancer => motivation supplémentaire à la motivation initiale, mais certains ne se lancerait-il pas ? L'accueil est consommateur de temps que vous ne consacrer pas à de la production. Il faut davantage voir la subvention comme le signe d'une reconnaissance sociale du rôle jouer par l'agriculteur
Les départements de la formation, de la cohésion sociale et de l'agriculture doivent conjuguer leurs efforts pour promouvoir notamment dans le cadre de la prochaine période de programmation d au sein de tous les territoires ou il y a des personnes en difficultés. Il faut transmettre les résultats aux autres cabinets qui touchent de près ou de loin la demande sociale.

Eléments principaux à retenir des échanges ?

- Importance du rôle de coordination/médiateur/accompagnement qui n'existe pour le moment qu'à un niveau infra (ex. du GAL HSFA), car cette structure crée le lien entre l'agriculteur et l'institution, donne le cadre et rassure, protège les parties prenantes. Si ce dispositif n'existe pas, c'est un frein à la création d'accueil.
- Importance de la convention tripartite (exemple flamand) => protection contre des dérives possibles du système. La convention est un véritable outil de partenariat. Elle permet de travailler sur un parcours individuel, car l'agriculture sociale, ce n'est pas simplement placer quelqu'un. Elle permet de travailler sur des dimensions que l'institution n'est pas capable d'offrir
- Importance de l'accompagnement des agriculteurs dans leur démarche d'agriculture sociale (conseil, réunions d'information, formation, séminaire d'échange de bonnes pratiques, etc.)
- Importance d'un cadre qualitatif comme définit en Flandre et
- Importance de la couverture des risques (assurances)
- Importance de faire connaître, organiser des réunions, séminaires et communiquer sur les résultats obtenus par l'agriculture sociale
- Importance de sensibiliser ceux qui devront poser des choix politique
- Valoriser l'expérience du GAL HSFA : les résultats projet pilote du GAL HSFA doit être diffusé et notamment transmis aux différents cabinets du GW
- Nous avons le devoir d'anticiper afin de répondre aux besoins de la société

6. Visite de terrain : Asinerie de l'O à Habay-la-Vieille

6.1 Présentation de l'asinerie et de ses activités

- L'Asinerie de l'O accueille des personnes (handicapés ou non) s'inscrivant dans un programme de restructuration ou de formation (PMR, toxicodépendants, personnes éloignées de l'emploi, personnes émargeant du CPAS,…). L'association accueille également des enfants, des jeunes, des familles et des personnes en difficulté ou en rupture sociale, ainsi que des groupes divers venant participer à des actions d'éducation à l'environnement et à la santé.
- Depuis 2005, l'Asbl est reconnue comme centre ONE. Cet agrément est régulièrement renouvelé depuis.
- L'asinerie est reconnue par La Fédération Belge Francophone des fermes d'Animation asbl

6.2 Ateliers :

a) Maraîchage bio et traction animale
   - L'asinerie est une ferme d'élevage et de production. Elle certifiée bio. L'asinerie exploite une bonne quinzaine d'hectares qu'elle utilise en pâturages, pour les foins ou le maraîchage. Elle assure plus de 30 ares par âne, ce qui est au-dessus de leurs

besoins spécifiques (20 ares par âne ,...).

- Son mode d'élevage et de productions est réalisé dans le respect de l'environnement. L'asinerie veut garder ses espaces sains (mares, bosquets, ...) comme son projet pédagogique le précise.

- Avec l'aide des ânes, le travail de la terre se fait en douceur et avec respect. Le sol n'est pas forcé, il est "courtisé". Contrairement au labour profond du tracteur qui empêche l'activité biologique du sol, la traction animale travaille sur ces couches superficielles, limitant ainsi le tassement et l'érosion. La traction animale est une valeur ajoutée: pas dépendante du pétrole et de ses hausses successives, pas d'émission de gaz à effet de serre, pas de bruit, pas de risque de pollution des terres (caoutchouc, huiles, ...).

b) Asinomédiation

- L'âne, avec son flegme naturel, est le thérapeute idéal. La différence ne l'effraye pas et si l'enfant est demandeur, il établit une relation privilégiée. Comme l'âne ne triche pas (un âne ne se dresse pas, il s'éduque), l'enfant en difficulté apprend l'échange naturel dans un cadre de respect mutuel. L'âne ne possède pas les caractéristiques du cheval telles que: l'activité, l'agressivité occasionnelle, la sexualité et la timidité. Il possède de plus une faculté d'adaptation à toute épreuve. Il est par ailleurs moins impressionnant et bien moins vite impressionné. Il peut ainsi offrir aux personnes handicapées la possibilité de travailler, de se divertir et de se déplacer hors de leur institution. Son calme naturel et sa familiarité créent rapidement un contact affectif. Sa lenteur, sa taille raisonnable et son sang-froid naturel sont autant d'éléments rassurants. Les enfants perturbés trouveront un élément d'équilibre à son contact.

c) Activités d'insertion sociale « Tendre vert » :

- Avec l'implication de plusieurs CPAS et de plusieurs institutions sociales (EFT, maison d'accueil, ...), l'asinerie de l'O fédère des producteurs, transformateurs biologiques, des associations « conseils » au profit des personnes les plus défavorisées afin qu'elles aient accès à des produits de qualité par l'intermédiaire d'une centrale d'achat créée et gérée par le groupe, qu'elles deviennent des consom'actrices, qu'elles créent des liens sociaux qui agiront sur leur santé, sur leurs finances, sur l'estime de soi. Il s'agit d'une dynamique sociale de développement durable et solidaire en milieu rural. Tendre vers l'autonomie et l'estime de soi grâce à des ateliers pour les plus démunis en alliant le monde économique au monde social.

L'objectif principal et de permettre aux personnes précarisées de sortir du ghetto d'assistanat en côtoyant le monde économique grâce à la collaboration de producteurs fermiers et en leur donnant des outils d'analyse ou de productions

Débriefing de la journée par les participants

Pour moi, l'agriculture sociale c'est…

- J'ai retenu que la région wallonne a encore du pain sur la planche !
- L'avancement et la structure des projets flamands.
- Une agriculture win – win. Agriculteur – personne fragilisée.
- Les caractères sociaux sont très marqués et conduisent à bons résultats de réussite. Regrets : le manque de moyens venant de la Région wallonne.
- Agriculture sociale = une agriculture au sens général du terme, donc productive, qui en plus, insère un volet social càd se met à disposition de la société pour apporter sa contribution face aux défis d'ordre social tels la réinsertion professionnelle, l'accompagnement des personnes à difficulté, …
- L'agriculture sociale c'est un échange, un partage entre deux domaines différents ayant un objectif commun qui mène à une intégration sociale aussi large soit elle.
- Pour l'agriculture sociale, le développement de la personne est un facteur primordial, mis ou remis à l'honneur et au centre des préoccupations comme il le mérite. Les aspects sociaux sont des éléments indispensables dans la perspective de développer des activités agricoles et environnementales durables globalement et pas seulement au niveau économique.
- L'agriculture sociale c'est : donner à l'agriculteur la possibilité de s' « enrichir » en accueillant des personnes en « difficulté » chez lui et donc d'enrichir aussi ces personnes. L'échange, le partage et la générosité sont les mots-clés.
- L'agriculture sociale c'est : « la culture de la société ».
- L'agriculture sociale : une agriculture de taille familiale qui ouvre ses portes et son « emploi du temps » à l'accueil limité dans le temps, défini, à des personnes qui pour des raisons de santé, handicap, ou situation de vie, éprouvent le besoin de partager le temps et les tâches des paysans. Ces activités garantissent un retour à la nature ou un contact avec les animaux. Le tout, dans le respect du « rythme».
- L'agriculture sociale permet d'aider des personnes en difficulté sociale en leurs permettant de s'intégrer dans une structure familiale, professionnelle en leur apportant une possibilité de formation. Les personnes des milieux urbains pourraient être envoyées via les centres de santé mentale dans les fermes prêtent à s'engager socialement.
- Agriculture sociale : l'agriculture avec l'attention pour le côté humain en invitant des gens à la ferme qui ont besoin d'attention individuelle ou pour raisons psychosociales ou pour d'autres raisons…
- Les fermes sociales c'est la chaleur rurale.
- Rester dans un accueil limité en nombre pour viser la qualité de la relation.
- L'agriculture et les agriculteurs au service de personnes en difficultés pour leur bien-être commun.
- Les fermes sociales c'est avant tout la construction d'une relation et d'un échange vrai. Les fermes sociales pourraient être ouvertes à d'autres types de populations fragilisées.

- Una fabuleuse aventure réunissant des gens d'horizons différents mais qui ont tout à gagner en se rencontrant et en s'unissant.
- Agriculture sociale : un partage enrichissant. Prendre le temps de partager son savoir, donner du temps pour les autres.
- L'agriculture sociale doit impliquer les différents ministères (agriculture, social, formation professionnelle) pour mieux valoriser les acquis et les personnes bénéficiaires ou impliquées.
- Aider les personnes qui n'ont pas eu autant de chance dans la vie.
- L'agriculture sociale c'est une agriculture humaine, source d'épanouissement et axée sur le partage et l'interconnaissance.
- Une ferme sociale à mon avis est un refuge où l'on peut réapprendre à vivre et profiter du temps.
- Agriculture sociale : à la ferme avec le fermier ; donner une activité à des personnes vulnérables.
- Une ferme sociale c'est un lieu de rencontre.

Ce que je retiens de la journée , recommandations

- Ce qui m'a frappé, c'est qu'il n'y a pas de cadre, pas de service structurant et d'accompagnement alors que les résultats sont si probants.
- L'agriculture sociale, c'est insérer une nouvelle activité dans son quotidien en apportant du bien-être à une personne en décrochage.
- L'avancement et la structure des projets flamands.
- L'importance de l' « intégration ». L'échange, le partage et la passion !
- Le caractère social et les résultats sont favorables.
- Ce qui m'a marqué : la générosité des personnes de l'Asinerie qui cherchent à apporter un maximum aux personnes qui les entourent et ce pour pas un franc.
- La richesse et la potentielle positivité découlant des activités agricoles au sens large dans un esprit de partage collectif.
- Point fort : la convivialité, la simplicité et un retour à l'humain.
- Des petites choses simples au quotidien pour contribuer au développement d'une agriculture sociale.
- Pour mettre en place l'agriculture sociale, on a besoin de là coopération de divers partenaires car il s'agit d'une activité à l'intersection de multiples facettes.
- Ce qui m'a marqué : la volonté d'intégrer des personnes en difficulté et d'y consacrer son

temps.

- Les questions qui se sont posées sont pareilles aux questions qui se sont posées en Flandre il y a 10 à 5 ans et même encore aujourd'hui.
- Accueil de personnes différentes, donner de son temps.
- Journée enrichissante. Les cas sont tellement différents. Beaucoup de personnes rencontrées qui font du bien autour d'elles.
- Ce qui m'a marqué : la dimension humaine, le travail sui reste à faire, la volonté et la motivation de faire avancer les choses.
- Tout est encore à faire, les choses sont là. Il faut les encrer et continuer.
- Ce que j'ai retenu c'est l'importance de la bibliographie pour tous types de projets. La Flandre avait déjà les réponses à la plupart des questions que nous nous sommes posées en CP.
- Le retard de la Wallonie par rapport aux autres régions du pays.
- J'ai retenu : j'ai découvert ce qu'est l'agriculture sociale. Superbe finalité que cette aventure humaine.
- Pour le contexte wallon, l'exemple flamand est encourageant. Il faut une volonté politique !
- Ce qui m'a marqué : l'avance des autres régions/pays sur le sujet par rapport à nous ; la rigueur avec laquelle le GAL est organisé.
- En Flandre, ça fonctionne, la question reste : quand ça peut fonctionner en Wallonie ?
- Complexité légale ; lieu de rencontre.
- Créer un réseau et soutien au développement de l'agriculture sociale